

Ondřej Pešek, **Enrichissement du lexique de l'ancien français : les emprunts au latin dans l'oeuvre de Jean de Meun**, Opera Universitatis Masarykianae Brunensis, Facultas Philosophica, No 362, Brno, Masarykova Univerzita 2007, 184 p.

En publiant sa thèse soutenue en 2005 à l'Université de Brno, Ondřej Pešek (désormais OP) nous présente une étude claire, pénétrante et, en dépit d'un haut degré de technicité imposé par le sujet, agréable à consulter.

S'inscrivant dans l'héritage des courants fonctionnels et structuralistes, et plus particulièrement dans leurs variantes tchèques (le Cercle linguistique de Prague, l'École sémantique de Brno), l'auteur conduit son analyse selon une démarche claire et rigoureuse, montrant ainsi que, intelligemment maniée, la lexicologie structuraliste n'a rien perdu de sa pertinence pour l'étude du changement linguistique.

Après des préliminaires méthodologiques et philologiques, suivis d'un rappel concernant les situations respectives du français et du latin dans les pratiques langagières de la France médiévale, l'auteur se penche tour à tour sur les aspects phonétiques, morphologiques et sémantico-lexicaux des emprunts.

Dans la première partie, OP dresse un répertoire des principaux traits phonétiques qui distinguent les latinismes des formes issues de l'évolution « régulière » ; il évoque brièvement le caractère composite des termes « demi-savants », puis établit une typologie des changements phonétiques subis en français médiéval par les mots empruntés au latin.

L'étude morphologique est éclairante et novatrice. Partant de la distinction lancée par D. Corblin entre « mots potentiels, mot réels et mots impossibles », l'auteur prône une préexistence virtuelle d'emprunts, sous forme de mots potentiels, avant leur première attestation, la condition nécessaire de cette existence potentielle étant la présence dans la langue d'un paradigme formateur permettant d'engendrer un même type de dérivés à l'aide d'un même formant à partir de mots de base existants. Un aperçu typologique des combinaisons entre éléments « savants » et éléments « populaires » permet de dégager des tendances régissant la combinaison entre bases et suffixes en fonction de leurs origines.

La partie consacrée aux emprunts lexicaux et à leur sémantique, la plus consistante et la plus articulée, est de la plus grande utilité. Rigoureusement conduite, l'analyse intègre les deux facettes sémasiologique et onomasiologique, tout en tenant compte de l'état des champs onomasiologiques dans trois couches chronologiques successives de la langue – celle précédant l'emprunt, celle contemporaine à l'emprunt et celle qui le suit. L'étude détaillée de deux lexèmes, *indigence* et *inondation*, illustre les changements systémiques survenus dans la langue (disparition de lexèmes concurrents, élargissements/restrictions de sens etc.) à la suite de l'introduction de l'emprunt. L'auteur dégage ensuite les différents mécanismes qui régissent l'évolution sémantique des emprunts – termes par définitions destinés à une forte polysémie (p. 129) – après leur intégration à la langue emprunteuse, en distinguant notamment les changements « autonomes », les changements conditionnés par le sens d'autres mots de la famille, enfin ceux entraînés par l'influence du latin ou de langues étrangères.

Le chapitre « Néologie lexicale – procédés d'introduction et mécanismes d'interprétation » (dont on aurait gagné à connaître les grandes lignes dès les parties préliminaires du travail) est comme un point d'orgue couronnant l'ouvrage par de fines observations fondées sur l'étude des gloses et des couplages synonymiques, doublée d'une comparaison entre les séquences traduites et leurs équivalents latins. Parmi les résultats, citons à titre d'exemple : 1) une correspondance semble pouvoir être établie, chez Jean de Meun, entre la syntaxe des binômes synonymiques et leur fonction : les binômes coordonnés à l'aide du disjonctif *ou* auraient une fonction explicative et conviendraient pour introduire les premières occurrences de latinismes (les *hapax* de l'époque), tandis que les binômes coordonnés par *et* serviraient à rappeler le sens de néologismes en cours d'intégration

au système ou bien à expliquer la néologie sémantique ; 2) les néologismes lexicaux et sémantiques se prêtent à de nombreuses gloses et binômes explicatifs, tandis que les néologismes « syntagmatiques » s'en passent facilement, vu la présence dans la langue des mots de base, permettant de deviner le sens des nouveaux dérivés. Observation qui confirme, par ricochet, le bien-fondé de la théorie des « mots potentiels ».

Enfin l'annexe apporte une analyse des latinismes dont la première occurrence apparaît dans l'oeuvre de Jean de Meun. L'analyse procède, comme il se doit, d'une étude minutieuse des contextes, englobe des considérations d'ordre typologique et compare, en cas de source repérable, le texte français avec sa source latine.

Ce compte rendu ne saurait être mené à terme sans quelques remarques critiques, qui ne visent aucunement à diminuer les mérites de cette remarquable étude, mais bien au contraire à accroître son utilité et à suggérer de possibles prolongements. Je procéderai en chiasme à partir de l'annexe qui vient d'être évoquée.

Cette annexe contient, en effet, sous une forme concentrée, un défaut récurrent, qui n'est guère gênant dans la perspective de la linguistique théorique et générale, dans laquelle s'inscrit cette étude, mais qui est en revanche déroutante aux yeux d'un philologue : en effet, bien qu'il mentionne parmi ses ouvrages de référence de nombreuses sources lexicographiques telles que le TL et le FEW (cf. la bibliographie), l'auteur ne cite pas ces dictionnaires dans le texte : pour ce qui concerne la source des datations et des paraphrases métalinguistiques, ainsi que celle de certaines citations de textes, on en est donc réduit à des conjectures : telle citation/définition/datation est-elle tirée d'un dictionnaire ou est-elle du cru de l'auteur ?

On se serait également attendu à ce que l'auteur se serve de quelques ouvrages utiles à son propos, par exemple du *Dictionnaire inverse de l'ancien français* de Douglas C. Walker ou du *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF, consultable sur <http://www.atilf.fr/dmf>), qui, bien qu'il porte sur une période postérieure à celle qui intéresse le présent travail, contient les fruits de dépouillements de nombreux textes scientifiques, et à ce titre renferme plus d'une occurrence éclairante de lexèmes analysés par OP.

On aurait également souhaité recevoir quelques éclaircissements à propos du terme peu transparent de *amélioration* (p. 131), qui semble être emprunté à O. Ducháček (lequel oppose *amélioration* à *péjoration*), et qui risque de ne pas être compris par la communauté des chercheurs.

Nous relevons quelques cas de transcriptions anachroniques de mots anciens (par exemple, l'accent circonflexe dans *archevêque*, p. 78). Manque enfin – sauf erreur de ma part – l'indication de l'alphabet phonétique utilisé.

Enfin, quelques points précis prêtent à discussion. L'on peut faire notamment ces remarques, portant sur l'analyse phonétique et morphologique :

Lors de l'analyse phonétique des emprunts, il faudrait tâcher de soigneusement distinguer entre les latinismes et les traitements dialectaux ou exceptionnels, bien que cette distinction puisse être parfois malaisée à établir. En aucun cas, l'on ne peut accepter la logique présidant à la phrase « De même *vierge* < *virge* présente des irrégularités quant à l'évolution phonétique – une évolution régulière aurait abouti à **verge* – il faut donc considérer ce mot comme emprunt » (je souligne). En effet, l'irrégularité phonétique n'implique pas forcément l'emprunt, bien que pour la forme *virge* l'influence du latin semble être avérée (pour la forme *vierge*, en revanche, il se peut que nous assistions à une segmentation du « i » – il est vrai d'origine « savante » - sous l'influence ouvrante du « r ») (cf. G. Zink, *Phonétique historique*, 1986, p. 245) (p. 52). Parfois, la formulation employée manque de précision : dans le mot *menestrel*, ce n'est pas le maintien du « n » intervocalique qui constitue la bizarrerie, mais bien celui du « e » prétonique interne (*ibid.*). Quant à la diphongue *ae*, elle donne plus souvent « e » ouvert qu'« e » fermé (à preuve les résultats phonétiques après diphongaison : ainsi, *laetus* qui aboutit à *liez* ; à préciser dans le texte, p. 55). Pour le groupe « ks », son aboutissement attendu dans les résultats des mots latins en *ex-* est « s(s) ». Il est donc hautement

probable que les manuscrits écrivant *essil* ou *essample* pratiquent une transcription phonétique de l'aboutissement normal, contrairement à ce qu'affirme l'auteur p. 58, pour qui ces formes comporteraient la séquence latinisante « ks ».

L'on peut raisonnablement douter que la séquence *ab-* des emprunts ait été sentie comme préfixe dans bon nombre d'emprunts (par ex., dans *abomination*, *abstinence* ou dans *absurde* – p. 78). Enfin, comme l'observe l'auteur lui-même fort pertinemment p. 86, en cas d'un écart trop important entre le phonétisme du mot de base et celui du dérivé (*voir* – *vérité*, *meür* – *maturité*...), il n'est pas possible de postuler une activation d'un « mot potentiel » à partir du mot de base, mais il faut supposer l'emprunt de la totalité de l'unité lexicale : la même observation vaut selon moi pour *pro-cession* face à *procéder* (p. 84), dans lequel l'auteur voudrait pourtant voir un mot potentiel.

Ces quelques points de détail ne jettent – redisons-le – aucun discrédit sur les qualités incontestables de ce travail, dont les résultats demeurent précieux tant pour la lexicologie médiévale que pour la linguistique générale. Il reste à souhaiter que l'auteur ou, sur ses traces, un de ses continuateurs apporte des éléments complémentaires à partir de corpus plus étendus, tant en synchronie qu'en diachronie médiévales et modernes.

Bohdana Librová

